



20-04-2023

Campagne de recrutement des animateurs périscolaires

La Ville de Besançon renouvelle sa campagne de recrutement d'animateurs afin d'accueillir et d'accompagner les enfants des écoles maternelles et élémentaires durant les temps périscolaires, dès la rentrée de septembre 2023. L'offre de recrutement est consultable [en ligne](#).

Les animateurs travaillent les jours d'école sur les temps périscolaires : de 7 h 30 à 8 h, de 11 h 45 à 14 h et de 16 h à 18 h, avec quelques ajustements en fonction des accueils. Les animateurs ont le choix de travailler sur un, deux ou trois temps d'accueil (temps de travail allant de 8 à 21 heures par semaine). Les contrats de travail proposés sont à durée déterminée peuvent aller jusqu'à 3 ans.

La Ville de Besançon offre l'opportunité aux personnes intéressées de financer la formation au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (BAFA). Ce diplôme qualifiant permet de découvrir l'univers de l'animation, de la pédagogie et de l'éducation où créativité, prise d'initiative et innovation sont toujours les bienvenues.

Etre animateur, c'est rejoindre une équipe structurée, apprendre à concevoir et organiser des activités variées (vidéos, musiques, bricolages, jeux, arts plastiques, sports) destinées aux enfants. C'est aussi les accompagner au quotidien durant le repas et les déplacements, tout en assurant un cadre agréable et sécurisé.

Contacts

Claudine CAULET – Adjointe à la maire déléguée à l'éducation, écoles et restauration scolaire

Mail : claudine.caulet@besancon.fr

Nathalie GAUTHIER – Cheffe du service périscolaire

Tél. 03 81 61 50 72 / Mail : periscolaire.education@besancon.fr

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr